

COMMUNE DE CHESEAUX

RAPPORT DE LA COMMISSION SUR LE PREAVIS MUNICIPAL **40/2024**

Demande de crédit pour la pose de pergolas dans les jardins du centre de vie enfantine et la rénovation de ses façades

Au Conseil communal de Cheseaux,

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

La commission chargée de l'étude de ce préavis était composée des membres suivants :

Membres : Severine Hegy
 Viviane Jomini
 Antoine Muller
 Christian Vergara
Président et Rapporteur: Pierre-Yves Zimmermann

La commission s'est réunie le lundi 11 novembre 2024 à 20h30, à la salle de conférence de la Maison de commune, en présence de M. Etienne Fleury, Syndic, et Mme Jacqueline Dieperink, Municipale. Etaient également présents, quatre membres de la commission des finances.

La commission remercie Monsieur Etienne Fleury et Madame Jacqueline Dieperink pour leur présence, leurs explications détaillées et les réponses données aux questions des participants.

La commission a délibéré et a préparé ce rapport dont la mise au point s'est effectuée par courrier électronique.

Pour la commission, ce préavis à 2 volets. Le premier concerne la rénovation de la façade, le second la pose de pergolas.

Concernant le 1^{er} volet, soit la rénovation de la façade et la pose des marquises, la commission est surprise du fait, qu'après 10 ans, des travaux de ce type doivent déjà intervenir sur ce bâtiment et regrette la qualité de la construction initiale. Ces travaux sont cependant indispensables afin d'éviter une détérioration encore plus rapide. Elle est également favorable à la pose des 2 marquises qui apporteront un vrai confort aux personnes se rendant à la garderie ou à l'UAPE, et ceci plus spécialement pour les personnes ayant poussettes, parapluies etc....

Concernant le second volet, soit la pose de pergolas, la commission s'est interrogée sur plusieurs aspects soit :

- Est-ce économiquement plus avantageux que le remplacement des toiles ?

Le remplacement des toiles coûte environ CHF 40'000. -- et leur durée de vie est estimée à 5 ans. Celle des pergolas, si cela se confirme et selon informations reçues, devrait s'approcher d'une vingtaine d'années mais sans garanties.

- Est-ce normal de poser 4 pergolas ?

En effet, la commission s'interroge sur l'installation d'une pergola sur la terrasse du concierge. Il s'agit en effet d'une belle plus-value dans l'appartement au frais du contribuable et ceci sans aucune participation ou adaptation du loyer.

- Est-il possible de fermer les pergolas sur les côtés ?

Cette option n'a pas été prise mais le modèle est adaptable et il pourrait être possible à l'avenir de rajouter ces modules

- D'autres options ont-elles été étudiées ?

Oui,

Mettre des arbres : Pas valable en hiver et en cas de pluie. Pas possible de mettre les enfants à l'abri.

Mettre des parasols : Pas pratique avec un pied au milieu et mêmes problèmes d'usure que les toiles.

- Les pergolas disposent-elles de domotique afin de pouvoir les fermer automatiquement ?

Oui.

La commission regrette que le préavis n'ait pas été scindé en 2 parties : une d'investissement et une d'entretien. En effet, elle est totalement acquise à la nécessité des réparations de la façade et à la pose de marquises. Elle est, toutefois, moins à l'aise avec le coût des pergolas, la pérennité de celles-ci et l'équipement chez le concierge.

Cependant, elle est consciente du besoin d'ombre dès le retour des beaux jours et du fait que les toiles doivent impérativement être changées.

En conclusion, et au vu de ce qui précède, la commission, à l'unanimité, vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers :

- D'accepter le préavis 40/2024 « Demande de crédit pour la pose de pergolas dans les jardins du centre de vie infantine et la rénovation de ses façades »
- D'octroyer à la municipalité un crédit de Fr. 283'250.00 pour ce faire, financé par la trésorerie courante ou par un emprunt aux meilleures conditions du marché.
- De donner décharge à la commission de son mandat.

Cheseaux, le 13 novembre 2024

Les membres de la commission :


~~Président et Rapporteur~~
Pierre-Yves Zimmermann

Membre
Severine Hegy

Membre
Viviane Jomini

Membre
Antoine Muller

Membre
Christian Vergara

